

Berne, le 2018-01-24T23:00:00Z

## Etude sur les accidents individuels des cyclistes motorisés

**Environ un cycliste motorisé sur six a déjà chuté dans le trafic**

**Une nouvelle enquête du bpa – Bureau de prévention des accidents indique qu'environ un cycliste motorisé sur six a déjà été victime d'un accident individuel dans la circulation routière. Les cyclistes expérimentés sont davantage exposés que ceux circulant occasionnellement. L'âge du cycliste ne joue en revanche pas un rôle prépondérant. Les trois quarts des accidents n'ont heureusement que des conséquences légères.**

Depuis quelques années, les vélos électriques se font de plus en plus nombreux sur les routes suisses. En 2016, plus de 75 500 d'entre eux ont été écoulés, soit près du quart du marché helvétique du cycle. Cette évolution se reflète malheureusement aussi au niveau de la statistique des accidents: entre 2011 et 2016, le nombre de dommages corporels subis par des utilisateurs de vélos électriques a plus que triplé.

Une étude menée par le bpa auprès de 4000 cyclistes motorisés et consacrée avant tout aux accidents individuels indique qu'environ un tiers des cyclistes interrogés ont déjà été victimes d'un accident à vélo électrique. Pour 17% des sondés, il s'agissait d'un accident individuel tandis que 8% ont été impliqués dans une collision.

Les personnes qui circulent souvent à vélo électrique présentent un risque plus élevé d'avoir un accident individuel. Les usagers les plus exposés sont ceux qui roulent également en hiver, les hommes et les personnes qui utilisent ce moyen de transport pour se rendre au travail ou à l'école. L'âge du cycliste ne joue en revanche pas un rôle prépondérant puisque toutes les tranches d'âge sont touchées de manière quasi équivalente par les accidents.

### **La glissade comme déroulement d'accident le plus fréquent**

Selon l'enquête du bpa, environ un tiers des sondés accidentés l'ont été après avoir glissé au guidon de leur engin, par exemple sur une plaque de glace ou sur un sol mouillé. Il est intéressant de noter que le vélo électrique n'est que rarement considéré comme cause (concomitante) de l'accident: plus de 80% des sondés accidentés estiment que l'accident aurait aussi eu lieu avec un vélo conventionnel.

Trois quarts des accidents individuels sont bénins: les accidentés indiquent avoir été

légèrement touchés ou s'en être sortis indemnes. En revanche, 18% des personnes interrogées ont subi des blessures de gravité moyenne nécessitant un traitement ambulatoire et 7%, des blessures graves ayant eu pour conséquence une hospitalisation.

### Diverses mesures méritant d'être examinées

Les cyclistes motorisés précisent malgré tout se sentir relativement en sécurité sur les routes suisses. Pour les cyclistes interrogés et le bpa, différentes mesures permettraient de prévenir les accidents de vélos électriques, notamment un contrôle et un aménagement des infrastructures routières cyclistes, un entretien régulier du réseau routier ainsi que des campagnes de sensibilisation pour les cyclistes motorisés et les automobilistes. Des avancées dans le domaine de la technologie des vélos électriques pourraient également améliorer la sécurité des cyclistes motorisés.

Video link: <https://www.youtube.com/embed/XvMFZSzH1cg?list=UUbbQfzgKlcB1wOj4AFM94Lg>

### Informations

- **complémentaires**  
• Sécurité routière des utilisateurs de vélos électriques (étude centrée sur les accidents individuels)
- Conseils vélo électrique (/fr/conseil/prevention-des-accidents/circulation/cyclistes/velo-electrique/velo-electrique)